



Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation

Mercredi 18 octobre 2023

Depuis l'incendie le 30 septembre 2023 de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville de Rouen agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation au mercredi 18 octobre 18h.

- Suivi du site du sinistre : depuis la fin des opérations de secours, c'est le propriétaire du site, Rouen Habitat, qui a pris le relais et assure le gardiennage et la gestion des décombres. Depuis mercredi 11 octobre Rouen Habitat a mandaté un maître d'œuvre, l'entreprise ACCEO, afin de déterminer la solution et l'entreprise à retenir pour la gestion, sécurisation et l'enlèvement des décombres.

Comme annoncé lors de la réunion publique dimanche 8 octobre dernier, dans un premier temps un surfactant sera posé sur le site : il formera un film à la surface des décombres, permettant de les 'encapsuler' et donc de limiter drastiquement la propagation éventuelle de fibres (même si à ce jour, sur cinq campagnes de prélèvements d'air, aucune amiante n'a été détectée, cf. infra). Les délais de commande et d'approvisionnement, puis le chantier de pulvérisation du produit, permettent d'envisager une fin des travaux d'encapsulage et sa mise en place d'ici un mois, soit le 15-20 novembre 2023, sous réserve de la validation par les autorités compétentes (services de l'Etat). Alors le système de brumisation sera stoppé, le surfactant assurant la mission de contenir les particules.

Après la pose du surfactant, la seconde phase consistera en l'évacuation des déchets. Rouen Habitat et le maître d'œuvre y travaillent d'ores et déjà. Cette phase sera nécessairement plus longue que la pose du surfactant. Un calendrier précis sera indiqué ultérieurement.

Dans l'attente, la brumisation se poursuit à l'aide de quatre brumisateurs, afin de maintenir les particules au sol.

-Résultats des analyses : aucune anomalie constatée sur le réseau d'eau potable

L'Agence régionale de santé (ARS) Normandie, en lien avec la Métropole Rouen Normandie, a fait procéder dès le 1er octobre 2023 à des prélèvements d'eau destinés à la consommation humaine sur deux réservoirs aériens situés au nord, sur les communes de Canteleu et Mont-Saint-Aignan.

Les recherches, effectuées par des laboratoires agréés par le Ministère en charge de la Santé, ont porté sur une large gamme de substances, au-delà du contrôle sanitaire réglementaire habituel.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

Une première série de résultats avait été publiée par communiqué de presse du 4 octobre 2023 et concernait les paramètres suivants : hydrocarbures aromatiques polycycliques, éléments traces métalliques, benzène-toluène-éthylbenzène-xylène. Aucune anomalie n'avait été relevée.

Compte tenu des techniques et exigences métrologiques, les analyses concernant les composés perfluorés, les dioxines/furanes et l'amiante ont nécessité un temps plus long.

L'ARS a rendu publics aujourd'hui ces résultats : ils ne mettent en évidence aucune anomalie.

Le tableau reprenant l'ensemble des résultats consolidés est joint au présent communiqué et mis en ligne sur le site de l'ARS.

La dangerosité de l'amiante est liée à son éventuelle inhalation. L'analyse de l'air est donc primordiale. Les six campagnes de prélèvements effectuées jusqu'à présent n'ont révélé aucune détection d'amiante dans l'air, dans aucun des prélèvements. Tous les résultats d'analyse sont publics, dans leur intégralité, sur le site de la Ville : <https://rouen.fr/evenement/2023/10/dernieres-informations-sur-lincendie-immeubles-dans-quartier-saint-julien>

En complément, quatre pompes ont été posées aux quatre points cardinaux du site de l'incendie, afin de réaliser de contrôles réguliers. Les 1ères mesures réalisées la semaine dernière n'ont, à nouveau, détecté aucune présence d'amiante dans l'air, suggérant l'efficacité du système de brumisation.

Conformément au protocole en vigueur, une nouvelle mesure va être réalisée chaque semaine, sur une fenêtre de mesure de 24 heures. Les résultats seront connus dans le courant de la semaine.

- Réouverture du groupe scolaire Pépinières : objectif le 4 décembre

Notre priorité est et restera toujours la sécurité, civile et sanitaire, de toutes et tous. C'est la raison pour laquelle la Ville a décidé de fermer provisoirement le Groupe scolaire des Pépinières. Nous faisons tout pour rouvrir l'école dans les meilleurs délais, mais nous ne transigerons jamais avec la sécurité. Les différentes phases d'intervention, en particulier l'encapsulage, conduisent à envisager la date de réouverture de l'école au lundi 4 décembre, sous réserve de la négativité des futurs tests à l'amiante.

D'ici là, l'accueil des élèves se poursuivra au sein de l'école Rosa Parks et du gymnase Nelson Mandela. Les services de la Direction des Temps de l'Enfant de la Ville de Rouen organisent actuellement les aménagements pédagogiques des espaces classes par la livraison et l'installation de mobiliers supplémentaires et de fournitures administratives et pédagogiques, notamment. Les directions d'écoles se coordonnent au mieux pour l'occupation des cours de récréation sur temps scolaire et pour le temps de pause méridienne.

Pour accompagner la rentrée des enseignants, dont nous mesurons pleinement la fragilité des conditions d'enseignement qui sont les leurs depuis le début du mois, une commande de renouvellement des manuels scolaires, livres et cahiers d'apprentissage sera passée dans les meilleurs délais. De même pour les maternelles, les jeux et jouets pédagogiques seront complétés dans chaque classe.

Les services travaillent également au rétablissement du repas chaud pour les élèves de l'élémentaire, dans le respect bien sûr des règles sanitaires de conservation à température, de marche en avant pour les préparations, et de service aux convives.

Durant les vacances, les activités sportives reprendront et les espaces habituellement dévolus à l'accueil de loisirs La Cité aux Enfants seront rendus accessibles. Néanmoins les services de la Ville s'engagent à stocker et remettre en place à l'identique les espaces classes pour la rentrée du lundi 6 novembre.

- Registre sanitaire :

M. le Maire avait sollicité le directeur général de l'Agence régionale de santé, afin de mettre en place un registre sanitaire. Dans sa réponse, le directeur général avait détaillé les mesures prises par l'Agence pour mettre en œuvre un suivi épidémiologique, sans toutefois mettre en œuvre de registre sanitaire. M. le Maire a souhaité adresser un nouveau courrier au directeur général de l'Agence régionale de santé, pour approfondir certains points et demander à nouveau la mise en place d'un registre sanitaire. Vous trouverez ce courrier en pièce-jointe.

La cellule de crise reste active et d'autres informations seront publiées dès que nécessaire. Toutes les informations sont disponibles sur www.rouen.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.